



Le 4 juillet 2020

PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

HÔTEL DE VILLE
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE
Téléphone : 04.92.23.10.03
courriel : info@ville-argentiere.fr

PRÉSENTS : Tous les membres en exercice à l'exception de :

- Pascal MARFOURE, qui donne procuration à Alain SANCHEZ
- Eric RIPPERT, qui donne procuration à Alice PRUD'HOMME
- François ROTH, qui donne procuration à Patrick VIGNE

SECRÉTAIRE : Dominique BARNÉOUD

1

Les membres du conseil municipal se sont réunis ce jour au Foyer Culturel de L'Argentière-La Bessée afin que la séance puisse avoir lieu dans le respect des règles de distanciation sociale (COVID 19).

Monsieur Serge THIVOLLE, plus âgé des membres présents du conseil municipal, préside la séance et installe les membres du conseil municipal dans leurs fonctions.

Messieurs Guillaume PONCET et Rémi ROUX sont désignés assesseurs par le conseil municipal.

I- ÉLECTION DU MAIRE AU SCRUTIN SECRET :

Deux candidats se présentent : Alice PRUD'HOMME et Patrick VIGNE.

Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
Nombre de suffrages blancs	2
Nombre de suffrages exprimés	17
Majorité absolue	9

Nombre de suffrages obtenus par :

PRUD'HOMME Alice	3
VIGNE Patrick	14

Patrick VIGNE a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.
Il préside la séance.

II- DÉTERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS :

Le conseil municipal fixe à 5 le nombre d'adjoints soit 30 % des membres du conseil municipal.

III- ÉLECTION DES ADJOINTS :

Monsieur le maire a constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoints au maire avait été déposée :

- Liste présentée par Patrick VIGNE : Alain SANCHEZ, Dominique BARNÉOUD, François ROTH, Carine QUILICI, Serge THIVOLLE.

Nombre de votants (enveloppes déposées)	19
Nombre de suffrages déclarés blancs	5
Nombre de suffrages exprimés	14
Majorité absolue	8

Nombre de suffrages obtenus par la liste représentée par le candidat placé en tête de liste :

SANCHEZ Alain 14

Sont donc proclamés adjoints à l'issue du scrutin :

- 1) SANCHEZ Alain.
- 2) BARNÉOUD Dominique.
- 3) ROTH François.
- 4) QUILICI Carine.
- 5) THIVOLLE Serge.

IV- DÉLIBÉRATION APPROUVÉE

Délibération désignant Monsieur Alain SANCHEZ (délégué titulaire) et Madame Alice PRUD'HOMME (délégué suppléant) pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal Guil Durance d'Éclairage Public (SIGDEP).

Votée à l'unanimité.